Février 2010
N°5

BULLETIN D'INFORMATION DE L'EIN

Evènements du Réseau

26 janvier 2010. Petit déjeuner de travail. «Les relations UE-Chine après le traité de Lisbonne»

23 février 2010. Réunion générale de l'EIN
«Recherche et Débats sur le processus politique post Lisbonne»
«Débats sur la Stratégie Europe 2020»
«La crise de l'Euro : un défi politique»

Recherche et Débats EIN :

A. Débat : «Politique Globale du Climat : Justice sociale et Partage du Fardeau» - Berlin, 28-29/01/10

Après une introduction faite par Hans-Gert Poettering (la veille), Jaime Mayor Oreja, Vice-président du Groupe PPE et Michael Borchard, Directeur du département politique du KAS, le premier débat s'est organisé autour du Prof. Dirk Messner sur le thème : «Politique Globale du Climat : Justice sociale et Partage du Fardeau». Ont suivi les réactions de trois intervenants : Prof. Lutz Wicke, Prof. Viktor Vanberg, Prof. Dominique Lecourt.

Il ressort de ces discussions que nous sommes confrontés à bien plus qu'une crise économique mondiale :

- Nous sommes confrontés à une crise de valeurs. Il est nécessaire de récupérer un sentiment de justice et d'équilibre : nous vivons au-dessus de nos moyens ; nous avons perdu toute crédibilité. Concernant le changement climatique, une indemnisation de la part des pays de l'OCDE serait plus utile qu'une simple aide.

- Nous sommes confrontés à une crise de gouvernance. Copenhague est plus qu'un échec politique, c'est un coup dramatique infligé au système mondial de gouvernance. La question est à présent de savoir si une coopération internationale dans le temps qui nous est laissé est encore possible.

  Si nous ne parvenons pas à obtenir un accord global sur le climat, nous risquons de faire face à d'importants coûts d'adaptation (voir le rapport Stern) ainsi qu'aux conséquences sécuritaires du changement climatique (réfugiés climatiques, déstabilisation). Selon le rapport 2009 de la Banque mondiale, l'accès à la terre, à l'eau, l'énergie et la stabilité environnementale - la base même de toute civilisation - est déjà menacé pour un grand nombre de peuples.

- Nous sommes confrontés à une crise intellectuelle. L'idée politique de progrès -définie comme une politique d'intérêts communs justifiés par la science- est sérieusement remise en question. En France, le principe de précaution est devenu un principe constitutionnel avec beaucoup d'effets secondaires. Dans d'autres pays, ce même principe gèle le débat sur l'énergie nucléaire. Les gens ont tendance à faire l'impasse sur l'analyse coûts/bénéfices et à se concentrer sur la prévention des risques. La preuve scientifique fait l'objet de contestations de la part de groupes de pressions influents, et parfois violents. L'innovation, si nécessaire pour lutter contre le changement climatique, est découragée ou retardée.

Un système commercial imposant des plafonds, et basé sur une estimation du bilan du carbone national depuis 1990, semble être l'un des seuls systèmes abordant à la fois les questions d'équité et d'efficacité. L'équité est respectée grâce au principe du pollueur-payeur. Le «droit de polluer» est calculé par habitant (depuis 1990) : tout le monde est égal. Selon ce système, l'Allemagne et les États-Unis auraient presque épuisé leur droit de polluer (et devraient acheter des droits pour continuer à le faire), alors que la Chine dispose encore de 26 années avant de devoir stopper ses émissions, et l'Inde de plus d'un siècle.

Selon le WBGU allemand, il y a encore une chance d'atteindre un pic de carbone en 2015-2020 avec:

a) des politiques nationales et une feuille de route pour une «décarbonisation» contraignantes;
b) l'échange d'émissions au niveau mondial: les pays à fortes émissions achèteraient des droits aux pays à faibles émissions, ce qui créerait un flux financier de 35 à 100 milliards par an en faveur des PEDs vers 2020;
c) des partenariats sur le climat;
d) la supervision d'une Banque mondiale du climat.

B. Débat sur «Un système juste et efficace d'échange des droits d'émissions»

La seconde table-ronde a été organisée autour d'une présentation de 45 minutes par le Prof. Lutz Wicke sur le thème : «Après l'Effondrement de la Stratégie européenne sur le Climat à l'échelle internationale : Relancer Copenhague – Un système juste et efficace d'échange des droits d'émissions». Les réactions de trois orateurs : (Parliamentary State Secretary Ursula Heinen-Esser, Dr Carsten Rolle and Dr Oliver Geden).

On a fait valoir qu'une infrastructure économique et règlementaire, respectueuse du climat, ne pouvait réussir qu'à une échelle globale. Toute autre infrastructure serait minée par des fraudes et des fuites de carbone, ce qui rendrait impossible d'être rentables.

Kyoto ne peut fournir une telle infrastructure car le protocole ne prend pas suffisamment en compte les intérêts du reste du monde. À Copenhague, la stratégie internationale sur le climat a complètement échoué du fait qu'aucun des principaux objectifs annoncés n'aient été approuvé par les grands pays hors UE.

Ainsi, l'échec était inévitable, notamment compte tenus des nombreux vices de formes contenu dans Kyoto :

a) son inégalité (dans la distribution des charges diverses;
b) l'utilisation des engagements volontaires qui ne sont pas liés aux objectifs mondiaux;
c) l'incapacité des Etats-nations à faire respecter les engagements nationaux;
d) un système d'incitation inefficace.

Kyoto a également induit un cercle vicieux : un comportement européen respectueux du climat, qui réduirait la demande et le prix des combustibles fossiles, pourrait permettre à certains pays d'acheter ces combustibles fossiles à meilleur prix.

Un cadre précis de mesures incitatives pouvant favoriser l'obtention d'un accord unanime au niveau de l'ONU a été proposé. Il permettrait de corriger Kyoto et inclurait :

- Des marchés règlementés pour les certificats d'émissions, mais sans supervision internationale des émissions
- Une soupape de sécurité de 30 dollars pour 1 tonne de CO2
- Des incitations permanentes à l'échelle mondiale (vente de certificats d'excédents par le biais d'investissements écologiques et favorisant la lutte contre la pauvreté, plan Marshall)
- Pas d'obligation de réduction d'émissions pour les États.

Outre ces questions, la discussion a soulevé une série de problématiques qui exigeraient un examen plus poussé et des réponses plus élaborées : il a été suggéré que l'industrie européenne puisse adopter une approche accélérée pour mieux atteindre ses objectifs. Et ce, aussi longtemps que les investissements nécessaires pourraient être rentabilisés sur le long terme. En outre, les industries ne peuvent être divisées selon la simple dichotomie «propre» et «sale», car beaucoup d'industries de pointe dite «propre» côtoient des secteurs à l'empreinte carbone importante. Une approche sectorielle serait donc nécessaire pour l'industrie.

Question : les clusters sont-ils compatibles avec l'approche sectorielle (ciblant les industries à forte émissions, comme celle de l'acier, au niveau mondial) qui a pu être préconisée lors des réunions EIN antérieures ?

Il a été suggéré que le cadre proposé soit accompagné de mesures incitatives, mais où est le «bâton» ? Une taxe hypothéquée sur le carbone a été évoquée- le produit d'une taxe sur le carbone serait réinvesti pour aider les pays d'origine à développer un régime écologique.

Franck Debié, Directeur politique de l'EIN
Ranier Fsadni, Rapporteur Groupe de Travail 3 EIN «Énergie et Environnement»

Sur le site de l'EIN :

Prof. Dirk Messner, *«Politique sur le Climat : Justice sociale et Partage du Fardeau»*
Présentation Power Point pour la réunion de l'EIN à Berlin

Prof. Ludz Wicke, *«Relancer Copenhague : Un système juste et efficace d'échange des droits d'émissions»*
Présentation Power Point pour la réunion de l'EIN à Berlin

Recherches à venir sur la Politique énergétique:

L'EIN sur la Politique énergétique et climatique, - des intervenants d'Allemagne, France, Espagne, Etats-Unis... débattront de l'avenir de la Politique énergétique et climatique après l'échec des négociations de Copenhague. Une sélection des séminaires EIN qui se sont tenus à Madrid, Washington, Vienne et Berlin.

Franck Debié, Directeur politique de l'EIN